



RETRAITE

L'EXPERTISE

« On perçoit sa retraite pendant vingt-trois ans en moyenne »

VALÉRIE BATIGNE/SAPIENDO-RETRAITE/
Fondatrice et présidente du cabinet de conseil



Le débat sur l'âge de la retraite est de nouveau ouvert. Que pensez-vous des pistes qui sont à l'étude ?

Les réflexions actuelles sur la réforme des retraites donnent l'impression que rien n'est figé, et que des ballons d'essai sont lancés pour tester les réactions. Certes, l'âge du départ à 62 ans est un totem auquel il paraît difficile de toucher, mais, si l'on observe ce qu'il se passe dans la plupart des autres pays occidentaux, on constate que le curseur a déjà été repoussé à 65 ans, 67 ans, voire parfois à 70 ans. Il est vital d'assurer la pérennité du régime de retraite par répartition, qui représente un budget de 315 milliards d'euros par an, soit 14 % du PIB national.

Il faut bien garder à l'esprit qu'en France, vu l'espérance de vie, on perçoit sa retraite sur une période de vingt-trois ans en moyenne, en supposant un départ la retraite à 62 ans !

Le système de retraite à points, promis par Emmanuel Macron, semble avoir du plomb dans l'aile. Pensez-vous que cette réforme aboutira ?

Nous attendons tous des précisions sur le futur système de calcul de retraite à points. Pour l'instant,

rien de précis n'a été divulgué. Le projet de réforme initial visant à créer un système universel de retraite, en alignant les régimes du public et du privé, s'annonçait extrêmement ambitieux, mais le sujet est très sensible sur le plan politique.

De plus, il se heurte à de nombreuses difficultés techniques d'alignement des régimes ainsi qu'à la répartition des rôles entre les différentes parties au système actuel. Malgré tout, prendre le risque de renoncer à cette harmonisation signifierait que l'on passe à côté de la réforme. Ce qui est certain, c'est que le système actuel manque de lisibilité et n'inspire guère confiance aux Français. Ils cotisent pourtant beaucoup : les salariés, par exemple, n'ont pas conscience qu'ils versent 35 % de leur salaire net pour le financement des retraites.

Doit-on lier les sujets de la retraite à celui du financement de la dépendance ?

Le gouvernement a créé une confusion en établissant des ponts entre la problématique de la dépendance qui devrait relever de l'assurance maladie ou d'un risque spécifique, et l'âge de la retraite.

Ce sont des sujets qui doivent être traités de manière distincte.